



Dossier du BHI N° S1/1001

LETTRE CIRCULAIRE 60/2013
30 octobre 2013

RAPPORT ANNUEL DE L'OHI POUR 2012
PARTIES 1 & 2

Référence : LC de l'OHI 49/2013 du 12 août – *Projet de rapport annuel de l'OHI pour 2012 et approbation des recommandations contenues dans le rapport financier*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Rapport annuel de l'OHI pour 2012 - Parties 1 et 2 – a maintenant été finalisé. Les commentaires formulés par les Etats membres en réponse à la LC de l'OHI 49/2013 ont été pris en compte. En outre, les recommandations du Comité de direction concernant la répartition de l'excédent budgétaire vérifié de 2012 ont été approuvées à la majorité des deux tiers des Etats membres, conformément à l'article 19 du Règlement financier de l'OHI (54 approbations ont été enregistrées).
2. La version finalisée du rapport annuel pour 2012 est actuellement en cours d'impression. Des exemplaires en seront distribués le plus rapidement possible en anglais, français ou espagnol, selon qu'il convient. Entre-temps, la version finale du rapport peut être téléchargée sur le site web de l'OHI.
3. Les commentaires formulés par les Etats membres sont reproduits en annexe A à la présente lettre circulaire pour information.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is written over a faint, larger version of the signature.

Robert WARD
Président

Annexe A – Commentaires des Etats membres en réponse à la LC de l'OHI 49/2013.

COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES EN REPONSE A LA LC 49/2013 – Projet de rapport annuel de l'OHI pour 2012

AUSTRALIE : Très bonne présentation. La table des matières est facile à suivre et correspond très bien aux tâches. Le document est également d'une lecture aisée et très instructive.

CANADA : Le rapport annuel est instructif et très bien fait. A la page 45 (*version anglaise*), il y a une répétition du texte sur la CHMAC.

Les indicateurs de performance sont un ajout intéressant mais une explication plus développée pourrait être envisagée en tant que de besoin, par exemple : Appendice V (4/7) 17% du plan de travail annuel réalisé ; et Appendice V (4/7) nombre d'ENC distribuées.

***Commentaires du BHI** : Nous prenons bonne note de ce commentaire et faisons référence à l'explication fournie à la section 1.4.3 p. 29 du Rapport annuel qui stipule : « Les résultats des programmes 1, 2 et 3, lorsqu'ils étaient disponibles, ont été inclus dans les tableaux de l'appendice V à ce rapport. Comme c'est la première année que ces tableaux ont été compilés, on ne dispose que de données historiques limitées à partir desquelles on peut déduire des tendances ou tirer des conclusions quant aux progrès réalisés dans la plupart des cas. »*

Le rapport de 2013 inclura une comparaison entre les valeurs à la fin de 2013 et celles disponibles pour 2012.

CHILI :

- a) La table des matières devrait inclure les appendices et y faire référence.
- b) Le rapport annuel est présenté au format en « deux colonnes », lequel est tout-à-fait approprié pour une version imprimée, mais n'est pas aussi convivial pour la version numérique lorsqu'il s'agit de lire sur un écran. De plus, sur certaines pages les colonnes sont trop proches l'une de l'autre, comme dans les pages 33 à 39 (*version anglaise*), par exemple.
- c) A la page 14 (*version anglaise*), troisième paragraphe, il est fait référence à « Annex V » et ce devrait être « Appendix V ».
- d) A la page 29 (*version anglaise*), Tâche 1.6.1, il est fait référence à une « Commercial Exhibition » et ce devrait être à une « Hydrographic Industry Exhibition ».

***Commentaires du BHI** : Nous remercions le Chili de nous avoir signalé ces erreurs qui ont été corrigées. La difficulté de lecture en ligne du format en deux colonnes est reconnue. Le BHI étudiera les différentes façons de présenter les versions en ligne des publications de l'OHI à l'aide d'une application logicielle de publication numérique appropriée telles que celles utilisées pour les journaux en ligne.*

CROATIE : Hormis un léger retard dans la publication du rapport, la Croatie n'a aucune objection spécifique au rapport annuel de l'OHI. Au contraire, le rapport est bien construit et riche et il donne un bon aperçu des travaux de l'OHI.

FRANCE : adresse ses félicitations au BHI ainsi qu'à la commission des finances tant pour la qualité de la gestion 2012, que pour celle du rapport annuel 2012.

Elle approuve également les propositions de répartition du résultat excédentaire 2012 au profit du fonds de retraite et du fonds de renforcement des capacités.

Pour l'avenir, la France suggère d'examiner aussi la possibilité d'utiliser les résultats excédentaires éventuels pour renforcer la part du budget pouvant être consacrée à des études décidées par les Etats membres au sein des différentes instances de l'OHI, et éventuellement susceptibles d'être pilotées par le BHI.

***Commentaires du BHI** : cette possibilité sera considérée en temps voulu.*

GUATEMALA : a le plaisir de vous informer qu'il n'a pas d'objection aux recommandations du Comité de direction concernant l'usage des fonds comme proposé dans les trois puces (*cf. par. 14 de l'avant-propos du rapport financier*).

JAPAN : Dans la liste des séries de cartes internationales (Tableau 3.6.4, p. 56, 1^{ère} partie), le « nombre de cartes publiées en 2012 » et le « nombre total de cartes publiées » pour la Région K sont erronés. Les chiffres exacts sont les suivants :

Cartes publiées en 2012 : 5, Nombre total de cartes publiées : 239.

Commentaires du BHI : *Nous remercions le Japon pour nous avoir fourni ces chiffres actualisés et la correction a été effectuée en conséquence.*

MOZAMBIQUE : La République du Mozambique n'a pas de commentaire sur le rapport annuel 2012 et présente ses excuses pour le retard pris à renvoyer son formulaire de vote.

NORVEGE : Seulement deux erreurs d'ordre éditorial dans la table des matières (version anglaise) : Tâche 3.1.1 (p.9) Arctic et Tâche 3.1.12 – Southern Africa and Islands.

Commentaires du BHI : *Nous remercions la Norvège de nous avoir signalé ces erreurs d'ordre éditorial qui ont été corrigées.*
